Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

ÉPREUVE E2.2 : PRODUCTION ORALE EN CONTINU ET EN INTERACTION EN LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

SESSION 2026

Durée : 20 minutes

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
PROFESSIONS IMMOBILIÈRES	2

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : AGENCE FICTIVE RIVERVIEW PROPERTY, NANTES, FRANCE

Vous êtes chargé ou chargée de clientèle au sein de l'agence Riverview Property. Vous devez présenter en anglais une offre de location à une personne intéressée, puis échanger avec l'examinateur qui tient le rôle de cette personne.

Appuyez-vous sur les documents DT 1 à DT 3. Présentez les informations de manière organisée et compréhensible. L'évaluation porte sur la production orale en continu, la compréhension des questions, l'interaction et la qualité de la communication en langue vivante étrangère. Les connaissances techniques immobilières ne font pas l'objet d'une évaluation spécifique.

L'épreuve se déroule en langue vivante étrangère. Le candidat dispose des documents fournis avec le sujet. Aucune réponse écrite n'est attendue.

PARTIE 1 : Production orale en continu (10 points)

Présenter une offre de location de manière claire et organisée

Vous travaillez pour l'agence Riverview Property. À partir des documents DT 1 à DT 3, préparez et présentez oralement en anglais cette offre de location à un candidat locataire. Votre présentation doit permettre à votre interlocuteur de comprendre les caractéristiques du logement, son coût, ses disponibilités et les démarches de prise de rendez-vous.

Vous pouvez organiser votre présentation comme vous le souhaitez. Ne lisez pas simplement les documents : sélectionnez et reformulez les informations utiles.

1.1 (4 points) Présentez le logement et situez-le en vous appuyant sur les informations des documents.

1.2 (3 points) Expliquez le montant du loyer, les charges comprises et les frais mentionnés dans le dossier.

1.3 (3 points) Présentez la disponibilité du logement et indiquez comment la personne intéressée peut organiser une visite et déposer sa candidature.

PARTIE 2 : Interaction orale (10 points)

Comprendre son interlocuteur, répondre à ses demandes et maintenir l'échange

L'examinateur joue le rôle d'une personne intéressée par le logement. Répondez à ses questions en anglais en vous référant aux documents. Vous pouvez demander de reformuler une question si nécessaire. Si une information ne figure pas dans le dossier, indiquez-le clairement et proposez une suite adaptée, par exemple vérifier l'information auprès de l'agence.

2.1 (3 points) Répondez aux questions de l'interlocuteur concernant le montant à prévoir chaque mois et les éléments inclus ou non dans les charges.

2.2 (3 points) Répondez aux questions de l'interlocuteur concernant la disponibilité du logement, la visite et les modalités de dépôt d'une candidature.

2.3 (4 points) Conduisez l'échange de façon adaptée : écoutez les demandes, apportez des réponses compréhensibles, reformulez si nécessaire et concluez en proposant une prochaine étape.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : FICHE DESCRIPTIVE DU LOGEMENT

Riverview Property : offre de location RVP-NAN-06

Adresse : 18 rue des Olivettes, 44000 Nantes. Type : appartement non meublé de deux pièces. Surface habitable annoncée : 36 m². Le logement comprend une pièce de vie avec coin cuisine, une chambre, une salle d'eau avec WC et un placard de rangement. Le logement est situé au troisième étage avec ascenseur. Une cave privative est comprise dans la location. Le logement est disponible à partir du 1er juillet 2026.

Équipements indiqués dans la fiche : plaques de cuisson, réfrigérateur, rangements de cuisine et branchement pour lave-linge. Les consommations d'électricité et l'abonnement internet sont à la charge du locataire et ne sont pas compris dans les charges annoncées.

DT 2 : CONDITIONS FINANCIÈRES COMMUNIQUÉES PAR L'AGENCE

Montants figurant dans l'offre RVP-NAN-06

Loyer et frais annoncés

Élément	Montant	Précision
Loyer mensuel hors charges	620 €	Montant mensuel
Provision mensuelle pour charges	70 €	Comprend l'eau froide et l'entretien des parties communes
Total mensuel loyer et charges	690 €	Hors électricité et internet
Dépôt de garantie indiqué dans l'offre	620 €	Montant communiqué par l'agence
Honoraires de location à la charge du locataire	À confirmer	L'agence communiquera le montant applicable avant la conclusion du dossier

Informations communiquées par Riverview Property pour l'offre RVP-NAN-06.

DT 3 : MESSAGE DE L'AGENCE ET MODALITÉS DE CONTACT

Message de l'équipe location

Les visites sont organisées sur rendez-vous. Pour demander une visite, la personne intéressée peut appeler le 02 40 00 18 26 ou écrire à location@riverview-property.example en indiquant ses disponibilités et la référence RVP-NAN-06.

Après la visite, une candidature peut être transmise par la plateforme sécurisée de l'agence. Les informations et pièces à fournir sont communiquées par l'agence au candidat selon sa situation. Ne demandez pas de transmettre des documents personnels par courriel ordinaire. Le dossier ne précise pas les créneaux de visite disponibles ni le montant définitif des honoraires : ces deux informations doivent être confirmées par l'agence.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.